



Alligny-en-Morvan

Bulletin Municipal

n°74

Juillet 2026

LE BILLET DU MAIRE

Vous nous avez fait l'honneur de nous réélire lors du scrutin du 15 mars dernier et nous vous en remercions.

L'équipe municipale est désormais au travail !

Au moment où j'écris ces lignes nous venons de sortir d'une deuxième canicule et une troisième se profile peut-être à l'horizon.

La répétition de ces épisodes nous conduit à mener une réflexion sur l'installation de climatisation notamment dans les écoles et à la salle des fêtes.

Concernant l'école il faudra sans doute se résoudre à végétaliser la cour qui est impraticable durant les périodes de fortes chaleurs, sans ombre et avec un bitume brûlant. Ces projets nécessitent le montage d'importants dossiers pour obtenir des subventions et nous allons nous y atteler rapidement pour une demande sur les fonds 2027, s'ils existent encore !

Comme chaque année les manifestations prévues cet été sont détaillées plus loin : spectacle de la Transverse après le marché le 7 août, concert de clôture de l'Académie Sainte Cécile le 31 juillet à la salle des fêtes et le même soir la compagnie Radaboom sera présente sur le Marché. La tournée d'alimentation culturelle s'arrêtera à Alligny le 31 juillet à 18h sous l'auvent de la salle des fêtes.

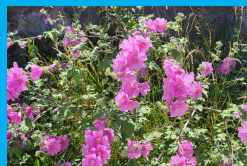
N'oublions pas les Voies Antiques le 19 juillet qui auront lieu cette année à Gien-sur-Cure avec 5 scènes théâtrales pendant la randonnée du matin et 4 l'après-midi dans le village.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail des budgets 2026, les communications des diverses associations de la commune et la suite du « feuilleton » consacré par Jean-Pierre CORTET à l'histoire d'Alligny.

Le Conseil Municipal vous souhaite un bel été en Morvan.

Dans ce numéro

Billet du Maire	1
Installation du nouveau Conseil	2
Les Décisions du Conseil Municipal	3
Les Finances Communales	4
CCAS	7
Etat-Civil	8
Infos diverses	8
Animations diverses	9
Alligny Pratique	10
Le Coin des écoliers	11
La Vie Associative	12
La vie au Musée	26
Le coin historique	28



Installation du nouveau Conseil Municipal

Le 20 mars 2026, le Conseil Municipal nouvellement élu s'est réuni afin d'élire le Maire et les Adjointes et de prendre les décisions nécessaires à un début de mandat :

Election du Maire : Marie-Christine GROSCHE

Le Conseil Municipal décide d'élire trois Adjointes au Maire.

Election des Adjointes : MACHIN Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; DUCREUX Nicole, 2^{ème} Adjoint et MÔME Christian, 3^{ème} Adjoint

Délégués aux Syndicats

Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs :
Marie-Christine GROSCHE et Christine PIN

Comité Syndical du Parc Naturel Régional du Morvan :
Titulaire : GROSCHE Marie-Christine, Supplément : JOLLY Martine

Forêt au PNRM : Jean-Marc MACHIN et Nicolas BILLAUD

GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) :

Titulaire : CÉSARI Béatrice, Supplément : Julien BOURGEAC

Communes forestières :

Titulaire : Jean-Marc MACHIN, Supplément : Nicolas BILLAUD

Agence Technique Départementale : Marie-Christine GROSCHE

Plateforme e-bourgogne Territoire Numérique :

Titulaire : Marie-Christine GROSCHE, Supplément : Christine PIN

Règlement Général sur la Protection des Données : Christine PIN

Comité des Œuvres Sociales : Christelle BARD et Nicole DUCREUX

SIEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergie, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre) :

- Éclairage public : Gérard GERVAIS
- Conseil en énergie partagée : David GÉRARD
- CLE (Commission locale d'énergie de Montsauche) : Gérard GERVAIS et David GÉRARD

SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) :
Emilie PRIMARD, Béatrice CÉSARI et Julien BOURGEAC

SIAEP de Liernais : Nicolas BILLAUD et Julien BOURGEAC

Prévention Routière : Emilie PRIMARD

Correspondant Défense : Christian MÔME



Les membres du CCAS :

Centre Communal d'Action Sociale

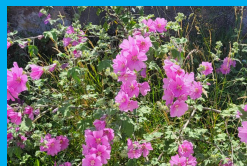
Présidente : Marie-Christine GROSCHE

Conseillers

Nicole DUCREUX
Gérard GERVAIS
Danièle BRANLARD
Christelle BARD

Hors conseil

Alain MACHIN
Evelyne ARTEMON
Catherine LASSALLE
Germaine LAURE
Laëtitia RAMA



Réserves incendie

Changement d'implantation :

Compte-tenu de l'implantation du réseau d'eau, le Conseil Municipal a décidé de changer l'emplacement de la réserve incendie de Fétigny ce qui en outre la place plus près du hameau. Ceci a entraîné un coût supplémentaire de terrassement, le Conseil Municipal a accepté le devis de l'entreprise GTPM pour un montant de 11 076€ TTC soit une différence de 3 012€ TTC.

Raccordement :

Le Conseil Municipal a approuvé le devis du SIAEP de Liernais pour les travaux de raccordement des réserves incendie d'un montant de 8 563,25€ TTC.



Administration

Acceptation de la convention de dématérialisation des actes administratifs.

Acceptation du plan de coupe, proposé par l'ONF pour l'exercice 2026, des forêts de Fétigny, La Place, Pierre-Ecrite, Marnay et Beaumont



Logements de la Maison des Générations

Le logement T 2-5 a été attribué à Madame CONTET Annie, retraitée.

Le logement T 2-3 a été attribué à Monsieur CHAPELLE Jean-Luc, retraité.

Ecoles

Le Conseil Municipal considérant l'intérêt pédagogique et vu la participation financière demandée aux familles qui peut constituer un frein a décidé d'attribuer une aide financière de 60€ par élève d'Alligny à l'école primaire de Moux pour un voyage scolaire à PARIS.

Le Conseil Municipal a signé une convention de partenariat pour l'organisation des voyages scolaires avec le collège de Montsauche. Le montant est fixé à 60€ par élève d'Alligny pendant 5 ans.

Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un personnel communal (ATSEM) au SIRP.

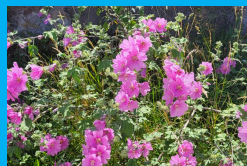
Achat tables de pique-nique

Considérant l'état des tables de pique-nique situées dans la cour du gîte le Conseil Municipal a décidé d'accepter le devis de Monsieur PERRON Emmanuel pour un montant de 1500€ HT pour 3 tables dont une accessible aux personnes à mobilité réduite. L'autre devis se montait à 2905€HT (ESAT de Montsauche).

En outre 2 tables ont été commandées à Monsieur PERRON Emmanuel pour remplacer celles du square pour un montant de 1000€ HT.

Lave vaisselle

Remplacement du lave-vaisselle pour le gîte « Les Bruyères » pour un montant de 713,42€ TTC.

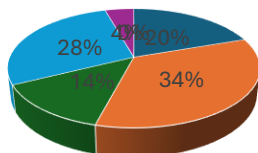


Le Compte Administratif est constitué des sommes réelles reçues ou dépensées en 2025.
Il constitue le bilan de l'année écoulée.

Compte Administratif du Budget Commune

Dépenses de fonctionnement 2025

693 692,76€

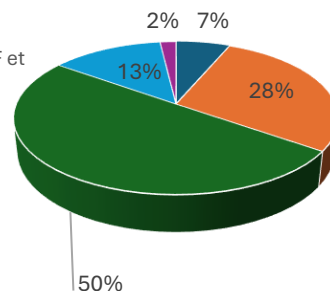


- Chapitre 011 Charges à caractère général (eau, électricité, téléphone, carburants, entretien des bâtiments et des véhicules, taxes foncières...) 136 965,15€
- Chapitre 012 Charges de personnel et cotisations 238 346,25€
- Chapitre 014 Reversement impôts (FNGIR) 94 061€
- Article 65 Charges de gestion courante (subventions aux associations, contributions aux organismes, indemnités des élus 193 862,11€
- 042 Amortissements 30 458,25€

Recettes de fonctionnement 2025

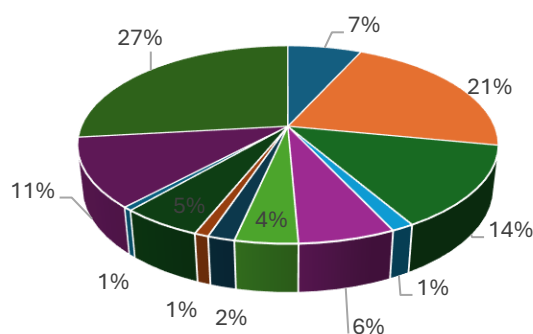
807 106,91€

- Chapitre 70 Vente concessions cimetière, redevance occupation domaine public EDF et Orange et remboursements divers 50 681,27€
- Chapitre 73 Impôts et Taxes 224 221,00 €
- Chapitre 74 Dotations diverses versées par l'Etat 397 083,59€
- Chapitre 75 Revenus des immeubles et locations salle des fêtes 104 662,80€
- 042 Amortissements 30 458,25€



Dépenses d'investissement 2025

269 626,01€

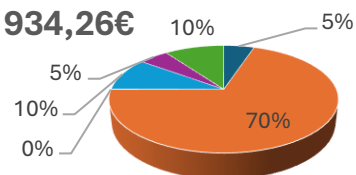


- Remboursement emprunts et cautions 18 123,58€
- Réfection toitures 57 456,40€
- Agrandissement local cantonniers 36 504,00€
- Aménagement ext Maison Générations 3 926,68€
- Cour hangar cantonniers 16 932,43€
- Réserves incendie 10 968,00€
- Barrière haut-vent SDF 4 712,76€
- Godet pour enrobé 2 496,00€
- Broyeur d'accotement 14 220,00€
- Tondeuse 1 590,00€
- Amortissements 30 458,25€
- Immobilisations 72 237,91€

Recettes d'investissement 2025

258 934,26€

- Chapitre 10 Remboursement FCTVA 15 608,69€
- subventions 212 507,32€
- 165 Dépôt et cautionnement 360,00€
- Amortissements 30 458,25€





Budget Communal 2026 La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des locations (location de la salle polyvalente, loyers des logements communaux,...) des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, des ventes de concessions au cimetière, des taxes d'affouage ... et du résultat reporté de l'année précédente (soit 1 009 503,42€).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent pour 2026 à 1 541 399,50€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services payées et les subventions versées aux associations.

Les salaires et charges représentent 268 500€.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue d'une part l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau soit, pour 2026, un montant de 480 236,63€.

Le total des dépenses, y compris les 480 236,63€, représente 1 535 623,65€.

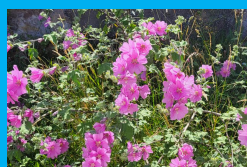
Les recettes de fonctionnement des communes sont incertaines aussi le choix a été fait de minimiser le montant des dotations attendues.

Fonctionnement

Dépenses

Recettes

Chapitre 011 Charges à caractère général	451 705,47 €	002 Résultat	1 009 503,42€
Chapitre 012 Charges de personnel	268 500,00 €	Chapitre 013 Rembt supplémt familial, CPAM	300,00 €
Budgets annexes, Indemnités élus, subventions (65)	199 140,89 €	Chapitre 70 Affouages, concessions cimetière	44 934,02 €
Charges exceptionnelles (66)	200€	Chapitre 73 et 731 Impôts et taxes	129 598,00 €
Amortissements	41 779,66 €	Chapitre 74 Dotations	242 484,40 €
Virement à la section investissement (023)	480 236,63 €	Chapitre 75 - Loyers	35 800,00 €
Reversement impôts (73923)	94 061,00 €	Amortissements + reprise tracteur	78 779,66€
TOTAL DEPENSES	1 535 623,65€	TOTAL RECETTES	1 541 399,50 €



La section d'investissement

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

Les dépenses d'investissement : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les recettes d'investissement : constituées du FCTVA (remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements réalisés 2 ans auparavant) et des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Dépenses		Investissement		Recettes
Résultat (001)	81 949,73€	001 Résultat		-
		FCTVA (10222)		26 486,81 €
(16) Emprunts, cautions	18 584,80 €	13 Subventions		51 801,41 €
Programme de travaux, projets	634 638,64 €	16 Cautions et emprunt		780,00 €
		1068 Excédent		215 868,32€
		Autofinancement (021)		480 236,63 €
Amortissements	41 779,66€	Amortissements		41 779,66€
Fonds de concours Voirie	40 000,00€			
Intégration de biens	1 500,00€	Intégration de biens		1 500,00€
TOTAL DEPENSES	818 452,83€	TOTAL RECETTES		818 452,83€

Le budget est équilibré en investissement à 818 452,83€ en dépenses et en recettes.

Des programmes de travaux et d'achats ont été établis pour l'année 2026.

Le montant prévisionnel total est de 634 638,64€.

Budget annexe Gîte 2026

Le budget du gîte s'élève à 46 778,97€ en dépenses et en recettes de fonctionnement et à 16 312,60€ en dépenses et recettes d'investissement.

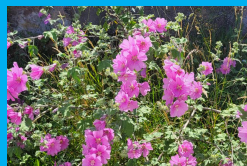
Budget Annexe Assainissement 2026

Le budget assainissement s'élève à 25 209,97€ en dépenses et recettes de fonctionnement. Il nécessite une subvention d'équilibre en provenance du budget principal de 711,34€. Il s'équilibre à 59 746,41€ en dépenses et en recettes d'investissement.

Budget Annexe CCAS 2026

Le budget du CCAS s'équilibre à 6 800,00€ en dépenses et en recettes.

La recette est constituée d'une subvention communale de 5 200,73€ et d'un résultat reporté de 1 599,27€. La dépense est constituée de l'achat de colis de Noël pour les personnes de 78 ans et plus pour un montant de 5 000,00€ et de dons ou secours imprévus et voyages scolaires pour un montant de 1 800,00€.



J'espère que lorsque vous lirez ce journal, vous serez bien au frais chez vous avec bouteilles ou carafe d'eau car il faut boire, boire, boire.....de l'eau !!!

Nous avons téléphoné à nos aînés individuellement pour garder le contact pendant ces journées de folles températures que nous subissons en ce moment et qui vont certainement revenir ou continuer.

Certains ont répondu, d'autres non !! ou bien ils sont sur liste rouge !
Sachez que nous sommes toujours à votre écoute.

Un petit rappel pour les personnes âgées (ou pas) qui ont des difficultés pour aller faire leurs courses, il y a au Centre Social de Montsauche-les-Settons, un service qui met à disposition une personne soit qui fait les courses pour vous, soit vous emmène et vous ramène chez vous (peut également vous emmener chez le coiffeur ou autres). C'est un système bien rôdé et qui fonctionne très bien !

Si vous avez des personnes seules à côté de chez vous, une petite surveillance (volets, portes) ou un petit coucou seront les bienvenus. Merci pour eux.

En cas de problèmes ou besoin, adressez-vous à la mairie, nous ferons en sorte de vous aider.

Soyez prudents et à bientôt.

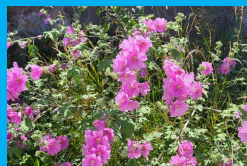
Nicole



Nous avons eu le grand plaisir de fêter les 100 ans de Madame Paulette DUBOUX qui est toujours aussi pétillante, et c'est entourés de sa famille et de ses amis, lors d'un excellent repas, que nous avons pleinement profité de ce moment.

Paulette DUBOUX a été à l'initiative du club de Tricot qui fonctionne toujours et a participé à la vie de plusieurs associations de la commune.

Alligny est un village propice car nous allons avoir dans quelques semaines une nouvelle centenaire, si tout va bien, ce que nous souhaitons de tous nos vœux.



2ème semestre 2026

Ils nous ont quittés



Bonjour Bébé

Paolo MELOCCO, le 21 décembre 2025

Ils se sont dit « oui »

Anthony NAZARET et Séverine HOSTE, le 16 mai 2026

Patrice LAUDE et Anaïs KOWALKOWSKI, le 13 juin 2026

Décès hors commune

Chantal BAHOUR, le 04 janvier 2026

Georges RACT-MUGNEROT, le 26 janvier 2026

Jocelyne JESSIN, le 27 janvier 2026

Patrick EGEL, le 27 janvier 2026

Jacky DEBIERRE, le 29 janvier 2026

Paulette BAILLY veuve DONNART, le 05 mars 2026

Roland GIRARD, le 22 avril 2026

Les décès qui figurent ci-dessus sont ceux qui ont été retranscrits sur les registres d'état-civil (décès sur la commune ou personne domiciliée à Alligny).

Si vous souhaitez faire paraître un décès qui n'est pas dans ce cas, vous pouvez contacter la Mairie.



Infos diverses

Réserves incendie

Les 6 réserves incendie sont maintenant opérationnelles. Nous sommes en attente de leur réception par le service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Cependant, compte-tenu de la situation météorologique les pompiers peuvent y puiser dès maintenant en cas de besoins.



Réserve de Reglois

Remerciements

Nous remercions vivement Monsieur Guillaume CHEVIGNY d'avoir donné accès à son étang aux pompiers lors de l'incendie qui a eu lieu le 25 juin à Pierre-Ecrite. La réserve incendie récemment implantée n'étant pas opérationnelle à ce moment-là.

Monsieur FRUGTE Andréas pour son don au profit du CCAS.

Mr et Mme NAZARET Anthony pour la quête de leur mariage au profit des écoles pour un montant de 57,50€.



BNC
TERRASSEMENT & PRESTATIONS

BILLAUD Nicolas
AUTOENTREPRENEUR

06 86 72 72 93
bnc.billaud@gmail.com

NOS PRESTATIONS

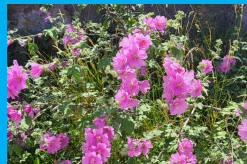
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- ÉVACUATION DE GRAVATS
- AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
- LOCATION CHAUFFEUR D'ENGINS

DEVIS GRATUIT

SIRET : 104 156 914 00012

Si vous créez votre entreprise et que vous souhaitez un encart dans le prochain bulletin municipal, contactez le secrétariat de Mairie.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez être informés par mail (manifestations, spectacles, avis de coupure d'électricité, alerte météo, avertissements de la gendarmerie...) vous pouvez nous envoyer votre adresse mail à : alligny.morvan@wanadoo.fr
Ou télécharger l'application « PanneauPocket »



L'ACADÉMIE SAINTE - CÉCILE

Philippe Couvert, directeur musical

L'atelier de musique ancienne
samedi 25 - vendredi 31 juillet 2026

Violon - Viole de gambe - Clavecin - Musique de chambre

Concert de clôture vendredi 31 juillet 20h

Alligny-en-Morvan, "La Tarenne"

(entrée participative)



Sessions individuelles et collectives d'initiation et de perfectionnement dispensées quotidiennement dans les locaux de l'école communale d'Alligny-en-Morvan par **Philippe Couvert** (violon/alto), **Michel Frechina** (viole de gambe/contrebasse) et **Nicolas Martin-Vizcaino** (clavecin/basse continue). Auditeurs libres bienvenus.

[IPNS]

NAGER GRANDEUR NATURE

GRATUIT

LAC DES SETTONS - MONTSAUCHE-LES-SETTONS

DU 6 AU 30 JUILLET
3 AU 13 AOÛT
UNIQUEMENT DU LUNDI AU JEUDI

PROGRAMME
DE 14H45 À 15H30 -> APPRENDRE À NAGER (6 À 12 ANS)

Inscription obligatoire :
piscine@ccmorvan.fr / 07 56 21 32 61

MORVAN
communes & grands lacs
communauté de communes

TOURNÉE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE CULTURELLE

UNE SURPRISE ARTISTIQUE LIVRÉE DANS LA NIÈVRE

Alligny, le 31 juillet à 18h00
Près de la salle des fêtes

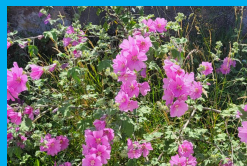
LA MAISON NIÈVRE

Retrouvez les animations et les ateliers de la Maison Nièvre sur le site www.maisonnièvre.fr

LA TRANSVERSE !

FAIT SON FESTIVAL

ALLIGNY-EN-MORVAN
Vendredi 7 août 19h



La Mairie est ouverte au public du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-
midi) et le samedi de 9h00 à 12h00
au 03 86 76 13 50

Bureau de Poste

A compter du 23 juin 2026

Horaires d'Ouverture :

Du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h00.

Garderie Périscolaire

La garderie est ouverte pendant la période
scolaire dans les locaux de la cantine.

Les horaires :

Matin : 7h00 à 8h50

Soir : 16h20 à 18h45

Le tarif est en fonction du quotient familial

Bibliothèque

Permanence des bénévoles :

-mercredi de 14h à 16h

- vendredi de 15h à 18h

-samedi de 10h à 12h

Rappel

Si vous êtes nouveaux habitants
d'Alligny-en-Morvan, merci de vous
présenter au secrétariat de Mairie.

Repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile
est proposé par le Centre Social.

Pour tous renseignements vous pouvez
le contacter au 03.86.84.52.52.

Tarifs : 10,40€ par repas.

Recensement citoyen

Les jeunes Français et Françaises doivent se présenter en Mairie
dans le mois où ils atteignent leurs **16 ans** afin de se faire recenser.

Cette démarche de recensement obligatoire leur permet
notamment de s'inscrire aux examens et concours et de participer
à la journée d'appel de préparation à la défense.

Pour toute information s'adresser à la Mairie.

Déchetterie de Montsauche

Déchets admis :

Gravats inertes, encombrants, cartons, papiers et autres
cartons, déchets verts, ferraille, verre, emballages en
mélange, huiles moteur, textiles, déchets ménagers
spéciaux, batteries, pneumatiques.

Horaires d'hiver :

(1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi: 08h30 à 12h30

et 14h00 à 17h00

du mercredi au samedi :

08h30 à 12h30

Horaires d'été :

(1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi et samedi :

08h30 à 12h30

et 14h00 à 17h00

du mercredi au vendredi :

08h30 à 12h30

Contact déchetterie : 03.86.78.81.92

Encombrants, prendre rendez-vous au 03.86.79.43.99



Juillet -Août, la déchetterie est ouverte de 7h30 à
13h30 (lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi)

Conteneurs du cimetière

Les conteneurs verts
placés au cimetière sont
exclusivement destinés
aux déchets du
cimetière. **Il est
formellement interdit
d'y déposer des
ordures ménagères.**

Point d'apport volontaire

Il existe 4 points d'apport
volontaire dans notre commune,
destinés exclusivement au tri des
déchets.

**Il est formellement interdit d'y
déposer des sacs d'ordures.**

Des poursuites pourront être
engagées.

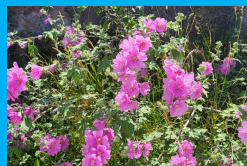
Les inscriptions sur les listes électorales se font tout au
long de l'année.

Concernant les éventuelles erreurs d'état-civil sur vos
cartes électorales, vous pouvez déposer une demande de
correction en ligne à :

<https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/R49454>

Panne d'électricité

En cas de panne d'électricité vous pouvez **contacter
directement les services ENEDIS au 09.72.67.50.58.**



Rencontre entre l'école et l'association « Dream »

Le mardi 26 mai, les 18 élèves de la classe de GS-CP d'Alligny et les 11 élèves de CE1-CE2 de Moux ont participé à des ateliers de sensibilisation sur le handicap, dans le cadre d'un projet d'itinérance en fauteuil roulant Bibracte-Alesia. Patrick Cayeux, tétraplégique depuis 36 ans, Tom Hérard, président de l'association Dream et Mathieu Levy, le mécanicien de l'équipe ont en effet réalisé le projet de relier par les chemins Bibracte à Alésia, soit 120km en 6 jours.

Les élèves ont profité de leur passage à Alligny (ils ont été logés dans le gîte communal) pour les rencontrer, échanger avec eux et mieux comprendre les spécificités des handicaps moteurs et visuels.

Des ateliers ont été réalisés avec les enfants qui ont pu découvrir l'écriture en braille et l'utilisation d'un fauteuil roulant, profitant ainsi d'une sensibilisation sur les questions pratiques du handicap.

L'équipe enseignante remercie la commune d'Alligny pour le prêt de la salle des fêtes, et les bénévoles de l'association Dream pour l'organisation de cette rencontre.



Organisation de la rentrée scolaire

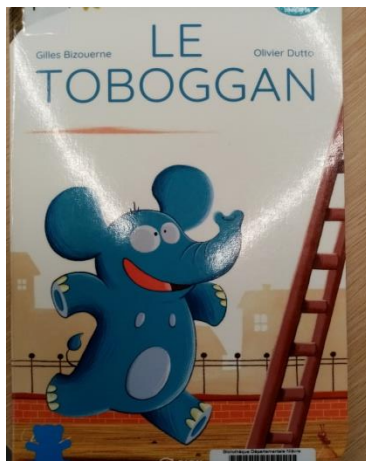
Pour la rentrée de septembre 2026, 34 élèves sont prévus à l'école d'Alligny, répartis en deux classes : 11 élèves de Petite-Section et 10 de Moyenne-Section avec une nouvelle enseignante, qui sera nommée dans l'été, ainsi que 4 élèves en Grande-Section et 9 en CP avec Aurélie BLANC, la directrice. La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2026.



BIBLIOTHEQUE LES ACCROS DE LA LECTURE

Un premier semestre 2026 très actif encore en ce début d'année, marqué par de nombreux événements et animations.

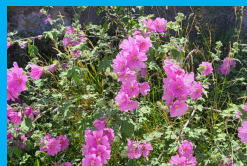
Avec le concours de « L'échappée Lecture » organisé par la Bibliothèque Départementale de la Nièvre c'est 291 classes et plus de 6000 votants qui ont participé au bonheur de lire ou d'écouter les belles histoires de la littérature jeunesse. Comme chaque année nos petits écoliers d'Alligny ont voté pour le livre qu'ils ont préféré dans la catégorie « Les petits voyageurs » et « Les aventuriers ». « *Le toboggan* » de Gilles Bizouerne et Olivier Dutto et « *Renard, la lettre et les affreux* » de Thibault Prugne ont remporté le 1er prix.



Nous avons poursuivi nos RV mensuels à la bibliothèque pour des prêts de livres et des animations.



Les « Carnets de voyage » qui nous ont bien mobilisées l'année dernière ont eu finalement une suite qui s'est avérée comme une évidence. En effet, plusieurs participantes ayant souhaité poursuivre « l'aventure » nous avons mis en place un atelier peinture le 2^e lundi de chaque mois.



Cet atelier nous permet de travailler collectivement sur un projet qui a émergé lors de notre Assemblée Générale en février.

Il s'agit de la réalisation d'un kamishiba* à partir de contes que nous avons écrits il y a quelques années sur la thématique du Musée « Le petit chaperon bleu ». Ce projet, qui s'inscrit dans la transmission, a été validé par David Beaudequin et pourra être utilisé à la fois pour accueillir un public beaucoup plus jeune au Musée et également lors de nos animations avec l'école.

Poursuite également de l'atelier d'écriture à raison d'une séance par mois.

En mars, lancement de la 3^e édition du « printemps des poètes » dont le thème cette année était « Liberté. Force vive, déployée ». 19 poèmes réceptionnés et 69 votants. Les bibliothèques de Montsauche et de Lormes se sont associées au projet par des ateliers d'écriture. Mais d'autres poèmes nous ont été adressés par des candidats libres dont 2 en provenance des départements du Nord et des Alpes Maritimes.

En Avril, avec le Relais des Assistantes Maternelles, grande animation famille autour de l'album « Bonjour facteur » où une vingtaine d'enfants s'est égayée dans le Musée.

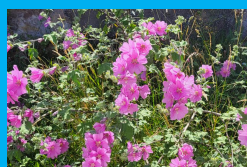
En Mai, Nuit des Musée, selon la thématique de « Passeurs d'Histoire et d'histoires ». Des lectures de textes sur la transmission familiale ont jalonné la déambulation suivie par une quarantaine de spectateurs.

Toujours en mai, à l'auditorium de St-Brisson, résultat de la finale du concours de lecture à voix haute des « p'tits lecteurs du Morvan » auquel nous avons participé en tant que jury lors des quarts de finale. C'est l'école de Moux avec Ava qui a remporté le 1^{er} prix dans la catégorie « CM1-CM2 ».

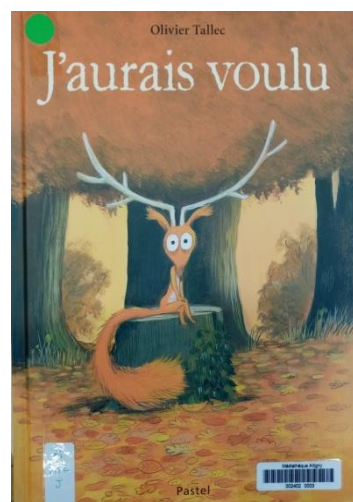
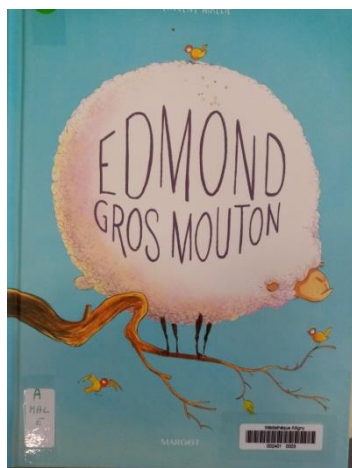
En même temps, et toujours au Parc de St-Brisson exposition du travail effectué par Gisèle Didi dans le cadre du contrat entre l'Education Nationale et le Ministère de la Culture (CLEA). Gisèle était venue sensibiliser les enfants à la création artistique à partir de la photographie.

Le 18 juin, nous avons remis aux enseignantes les leporellos (ou livres accordéon), achèvement du travail de Gisèle Didi, dont un exemplaire sera remis à chacun des enfants.





Nous avons renouvelé cette année en février la découverte à l'aveugle de livres coups de cœur et de nombreuses nouveautés sont venues enrichir notre collection.



Nous tenions également à remercier la Municipalité qui met très souvent à notre disposition la salle de télétravail. Cet avantage est particulièrement appréciable pour y accueillir les enfants de l'école et aussi nos ateliers car nous pouvons ainsi diversifier nos animations. Cette salle étant contigüe à la bibliothèque, nous avons pu également enregistrer de nouveaux adhérents.

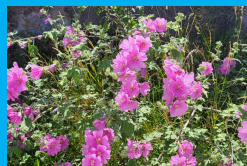
(* Kamishibai : d'origine japonaise. C'est un petit théâtre de papier. Il s'agit de planches illustrées d'un côté, tandis que le texte se trouve derrière).

- Mercredi 14h/16h - Vendredi 15h/18h - Samedi 10h/12h	Nos permanences restent inchangées <i>l'adhésion est gratuite</i> <i>La bibliothèque restera ouverte tout l'été.</i>
---	--

Lire c'est voyager - Voyager c'est lire (Victor Hugo)

« Les accros de la lecture » vous souhaitent un bel été ! »





Alligny-en Morvan-Patrimoine



1 - Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

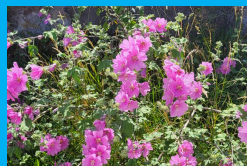
À l'occasion de la Journée du Patrimoine de Pays du 28 juin dernier dont le thème était « *Tours et Détours* », nous souhaitions organiser une promenade à partir du lavoir rénové des Guttes-Bonin. En raison des températures caniculaires, la balade a été reportée le samedi 10 octobre à 14h30 toujours au lavoir des Guttes-Bonnin.

2 - L'atelier Patois. Nous continuons à causer en patois du Morvan grâce à Jean-François Mennetrey. Pour ceux qui voudraient rejoindre ce sympathique rendez-vous, il vous suffira de vous présenter le jeudi à 18h à la Maison des générations d'Alligny.

3 - Le Camion Culturel du département de la Nièvre proposera son spectacle le vendredi 31 juillet 2026 à 18 h à la salle des fêtes d'Alligny pour un moment de partage et de convivialité.

4 – La section Aménagement des chemins. Comme chaque année, nos amis Jean-Luc Grosche, Jo Bridgeman ont nettoyé le Poriot, le chemin du pont de bois, la Petite vie, le Passage canadien, le chemin de Pensièrè : environ 28 km de voies nettoyées.

5 – Les visites de l'église sont en cours et programmées le vendredi 26 juin à 16h, le mercredi 22 juillet à 15h, le mercredi 19 août à 15h et le samedi 19 septembre prochain. Les nouveaux flyers sont disponibles à la mairie, à l'église et à d'autres points à Alligny.



6 – Aménagement du lavoir des Gutttes-Bonin

Bien qu'il fut restauré il y a quelques années par notre association, le lavoir a depuis souffert de la grêle. Si la maçonnerie et la charpente restaient en bonne état, la toiture était bien abîmée. De plus, ronces et végétation rendaient l'accès difficile.

Un chantier réalisé les matinées du 30 mai et 6 juin 2026 a rassemblé une douzaine de bénévoles pour la reprise de la couverture et le nettoyage des lieux. Au-delà de l'investissement personnel, le chantier a permis les retrouvailles entre voisins, la création d'un moment convivial dans le hameau au service du patrimoine local.

Remerciement particulier à Mr Jean-Marie Bard pour le don de tuiles.

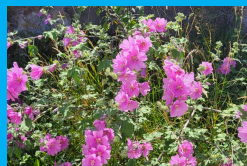
Et le mot de la fin reviendra à la doyenne du hameau Mme Maryse Humbey qui a dit : « *C'est bien* »



Les suites 2026 :

Et bien sûr ! nous poursuivons les autres activités : l'atelier Patois, les jeudis à 18h.

Jean-Luc Grosche et son équipe poursuivent l'entretien des chemins de la commune.



Appel aux témoignages historiques

Les traces visuelles du patrimoine d'Alligny s'effacent peu à peu, enfouies par la végétation, abandonnées aux intempéries ou aux pelleteuses, et perdues avec la disparition ou la mémoire des anciens.

Dans un souci de sauvegarde et de mémoire, **vos souvenirs oraux, écrits ou photographiques**, l'Association se propose de les collecter lors de la prochaine assemblée générale, ou à une autre date pour ceux qui seraient empêchés d'y participer.

L'objectif pourrait être de les recopier ou de les enregistrer, sauf si les originaux sont offerts à l'association, afin d'en constituer une bibliothèque, de prévoir une exposition et d'agrémenter d'anecdotes historiques les balades allignycoises.

L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu le samedi 10 octobre 2026 à 17h à la salle des Bruyère à Alligny-en-Morvan.

L'Association « Alligny-en-Morvan Patrimoine » est ouverte à tous. Nous accueillons tout volontaire qui souhaite nous rejoindre. Pour adhérer à l'Association, pour faire un don, il suffit d'envoyer un e-mail à association : amp@gmail.com

Le bureau : Françoise Audisio, Présidente ; Serge Calandre, Secrétaire ; Catherine Taxis, Trésorière.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le moulin de Marnay à Alligny-en-Morvan sera ouvert au public le dimanche 20 septembre 2026.

Si la première mention du moulin de Marnay date de 1260, le site a été transformé au cours des siècles. Le moulin a fonctionné jusqu'en 1970 et a gardé toute la machinerie.

La visite gratuite d'environ 45 minutes, démarre toutes les heures pleines de 10h à 17h.

Une réédition du bulletin reprenant l'historique du moulin de Marnay et de quelques autres moulins avoisinants sera présentée ce dimanche.

Serge CALANDRE





Les fours à chaux et la tuilerie de Pensières

Sur la commune d'Alligny-en-Morvan, au hameau de Pensières, des fours à chaux et une tuilerie ont existé au XIX siècle. L'Abbé Baudiau note en 1854 : "*...Pensières, sur un large plateau, à l'est, possède des fours à chaux. Ils sont entretenus par une veine de pierre calcaire, d'un kilomètre de long, gisant au milieu d'un sol profondément calcaire...*"

Au cours du XIX siècle, la chaux a permis d'amender les terres aréneuses peu riches pour les cultures et de cultiver du blé au lieu du seigle. De plus, la chaux a été utilisée pour la construction et l'agrandissement des bâtiments.

Le cadastre napoléonien édité en 1842 situe deux fours à chaux et une carrière aux Plaines de Pensières et présente les lots de propriété ainsi :

- Parcelle 881, grand terrain ; parcelle 882, une carrière circulaire d'environ 40 mètres de diamètre.
- Parcelle 883, un premier four, propriété de Pierre Rodier d'Autun. Le four sera démoli en 1889.
- Parcelle 885, un second four à quelques dizaines de mètres propriété de Jean Dureil de Pensières démoli en 1860 ;
- Parcelle 884/886/887 : Terrain.
- Parcelle 888/889, une maison (côte 888) et une tuilerie (côte 889) en construction en 1843.

A son décès le 26 janvier 1843, Pierre Dangeville est dit tuilier à Pensières. Son fils Philibert sera maître tuilier lors de son mariage le 20 janvier 1846. En 1848, Jean Dangeville est propriétaire des bâtiments jusqu'en 1856.

Les bâtiments deviennent propriété de Prince Beauveau de Paris de 1856 à 1880, puis à Lavalette Claude, tuilier aux Plaines de Pensières de 1880 à 1882. A son mariage, le 15 mai 1854, Claude Lavalette est dit « *tuilier* » à Pensières. Âgé de 71 ans, il reste propriétaire exploitant en 1901.

Hormis une zone marécageuse, rien ne subsiste : la carrière ayant été comblée, les bâtiments détruits.

Alligny-en-Morvan, cadastre ancien 1842 - 3PPTAN05/00371 - Archives Départementales de la Nièvre



Serge Calandre



Association LAI VIE HAUTE

LES VOIES ANTIQUES EN FÊTE

**Cette année la 16^{ème} édition
de la journée des Voies Antiques en fête
aura lieu le dimanche
19 Juillet 2026 à GIEN- SUR-CURE**

Au programme :

Le matin cinq balades théâtrales au cours desquelles vous assisterez à quatre saynètes et un conte. Et l'après-midi le spectacle se joue dans différents lieux du village.

**Sur place, vous trouverez plusieurs possibilités de
restauration et une buvette.**

Le tarif est de 6€ le matin et 6€ l'après midi avec un forfait
journée de 10€.

La préparation de cette journée spectacle commence dès le mois d'octobre avec l'écriture des textes. Il s'agit d'un travail collectif où chacun apporte ses idées. Nous nous réunissons tous les 15 jours et lorsque tous les textes sont finalisés nous procédons à la distribution des rôles et les répétitions commencent mi-avril.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles que ce soit pour jouer, être guide, participer à la mise en place etc. N'hésitez pas à nous rejoindre.

❖ **Section randonnée**

L'association organise des randonnées chaque mois :

- **Les premier et troisième mardi à 14H**
au départ de **MOUX-EN-MORVAN**.
Une rando classique encadrée par *Alain KERNE* (entre 8 et 10km)
06 30 33 63 49
 - **Le premier samedi du mois à 14h**
au départ d'**ALLIGNY-EN-MORVAN** :
Une rando classique encadrée par *Alain KERNE* (entre 8 et 10km)
- Une marche plus douce et moins longue encadrée par
Catherine LASSALLE (environ 4 km) 06 85 85 24 74

Nous organisons chaque année une **rando citadine** à destination d'une ville. Cette année nous sommes allés à **SALINS-LES-BAINS** et **ARC-ET-SENANS**. le samedi 6 juin.

En **2027** une randonnée citadine sera organisée (*lieu et date vous seront précisés dans le prochain bulletin*)

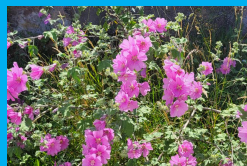


Pour nous contacter :

Notre adresse mail : laiviehaute@orange.fr

Notre site internet : laiviehaute.fr

Anne Assié, présidente : 07 83 13 56 38



GENERATIONS MOUVEMENT - CLUB DES GENETS D'OR

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le mercredi 14 janvier 2026 à la salle des Bruyères.

Les rapports : moral d'activité et financier de l'exercice 2025 ont été présentés. Cette réunion s'est terminée avec les vœux du président et la traditionnelle galette des rois.

Les 100 ans de Madame Duboux

C'était avec une immense joie et beaucoup d'émotion que nous avons célébré les 100 ans de Madame Duboux. Cet anniversaire exceptionnel méritait toute notre admiration. Madame Duboux a toujours su apporter sa bonne humeur, sa gentillesse et son enthousiasme et elle représente un bel exemple de vitalité et de sagesse.

Madame Duboux, merci pour votre sourire, votre présence et les valeurs que vous transmettez.

An nom du club, nous vous souhaitons un très joyeux 100^e anniversaire !



MANIFESTATIONS EN 2026

Mercredi 14 juin :	Repas du Club
Dimanche 13 septembre :	Repas du Club
Mercredi 7 octobre :	Rencontre à la salle des Bruyères
Mercredi 11 novembre :	Banquet annuel du Club
Dimanche 6 décembre :	LOTO du Club, à la salle des fêtes
Mercredi 16 décembre :	Colis de Noël, à la salle des Bruyères

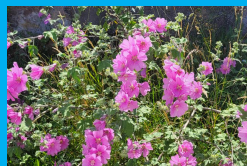
Ces dates pourront être modifiées suivant la disponibilité des salles ou autres motifs.

Si vous êtes jeunes retraités n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

En attendant d'avoir le plaisir de se retrouver, le Président et les membres du conseil d'administration vous souhaitent un très bon été.

Attention à la chaleur ! Pensez à vous hydrater !

Le Président : Guy Humbey (07 50 657 657)



COMITE DES FETES D'ALLIGNY EN MORVAN

Assemblée générale annuelle :

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le samedi 17 janvier 2026 à la salle des Bruyères.

Présentation du rapport moral d'activité et financier de l'exercice 2025, suivi de la traditionnelle galette des rois.

Loto du 15 mars :

La salle des fêtes était comble. Les sacs et paniers garnis, les bons restaurants, les bons d'achats ont fait des heureux ! Cette manifestation a été un franc succès reconnu de tous les participants. Rendez-vous pour une nouvelle édition en 2027.



MANIFESTATIONS A VENIR

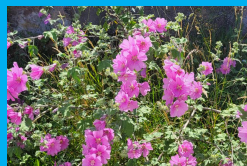


- ❖ Lundi 14 juillet : 22h00 Défilé aux lampions et Tirage du Feu d'artifice organisé par la municipalité suivi du bal animé par ISA & MAX
- ❖ Samedi 7 novembre : Soirée repas Karaoké, salle des fêtes.

Pour tout renseignement concernant notre association ou nos manifestations, nous restons à votre disposition.

Notre page facebook/Comité des Fêtes d'Alligny en Morvan

Notre mail : cdfallignyenmorvan@gmail.com



ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE D'ALLIGNY-EN-MORVAN



POUR RAPPEL

Transmissions des menus :

Les menus sont transmis par mail aux mairies et via l'application Scolnet aux parents toutes les deux semaines.

Tarifs :

Le repas coûte 3,30€ pour un enfant de maternelle, 3,60€ pour un enfant de primaire et 10€ pour un adulte.

Cette année encore la cantine est inscrite dans le dispositif « la cantine à un euro ». Les familles qui souhaitent en bénéficier devront justifier de leur quotient familial. Ainsi, le repas de leur enfant leur reviendra à 1€ au lieu de 3,30€ ou 3,60€.

Modalités de paiement :

Il est possible de régler la cantine par différents moyens : espèces, chèque ou par virement bancaire.

Ouverture de la cantine aux personnes extérieures :

Les personnes extérieures sont toujours conviées à venir partager le repas des enfants à Alligny. En plus de permettre un échange intergénérationnel, cela permet aussi de contribuer à la pérennité de la cantine. Merci de réserver à l'avance.

Serviettes au nom des enfants :

Il est demandé aux enfants d'apporter une serviette marquée à leur nom.

Numéros utiles :

M.COUDARD : 03.86.76.17.56

Mme REUSSARD : 06.73.54.11.48

Locaux de la cantine : 03.86.76.11.52

NOUVEAUTE

Enquête de satisfaction :

Cette année, une enquête a été menée auprès des parents et des enfants pour connaître leur satisfaction globale par rapport au service de cantine proposé. L'enquête s'est montrée très encourageante quant au contentement de la plupart des personnes y ayant répondu et enrichissante quant au dialogue qui a pu être amorcé pour améliorer les aspects de ce service qui peuvent l'être avec la réalité budgétaire à laquelle tout service est assujéti.

Boîte à idées de recette et/ou menu :

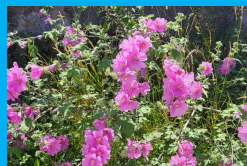
Une boîte à idées, est à disposition dans les locaux de la cantine. Pour ceux qui n'y ont pas accès vous pouvez transmettre vos idées dans une enveloppe par le biais des cahiers de liaison.

A VENIR :

La cantine n'a plus fait son loto depuis quelques années.
Il se pourrait bien qu'une réflexion soit menée
et qu'un évènement soit de nouveau proposé.

André Coudard (Président), Karine Tournois (trésorière), Sandra Reussard (secrétaire), Delphine Péchinot et Valérie Vertichel (cantinières) souhaitent de belles vacances, douces et reposantes, aux enfants et à leur famille.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !



Association « A NOTE PORTÉE »



anoteportee58@gmail.com

L'association « A NOTE PORTÉE » a organisé cette année encore la FÊTE de la MUSIQUE à ALLIGNY-EN-MORVAN. Cette manifestation s'est extrêmement bien déroulée tant au niveau de l'affluence et de l'intérêt que les personnes de la commune et des alentours nous ont accordés encore pour la 3^{ème} année consécutive. L'ambiance musicale Rock & Roll a été confiée au groupe BACKSATGE qui a permis à tous de battre du pied en rythme et à d'autres de s'exprimer en dansant.

Des jeunes du collège de Montsauche nous ont également ravis lors d'une prestation musicale de leur choix tout à fait l'esprit de la fête de la Musique et permettant à tout un chacun de venir chanter ou jouer un morceau.



Nous tenons à remercier la Mairie d'Alligny-en-Morvan ainsi pour la facilité avec laquelle les démarches officielles nous ont été accordées et l'autorisation de puiser au réseau d'eau de la commune.

Nous remercions également l'école primaire d'Alligny à travers sa directrice de nous permettre d'occuper la cour, de l'association de la cantine et de son responsable de mettre à notre disposition un réfrigérateur ainsi que de se brancher sur le réseau électrique de l'établissement.

De vifs remerciements sont également adressés aux adhérents 2026 qui nous permettent grâce à leur contribution, de faire vivre l'Association.

Au vu de l'engouement généré par ces manifestations, il est encore question, cette année, de réitérer dans l'organisation d'un MARCHÉ FESTIF en collaboration avec le MARCHÉ des PRODUCTEURS et du COMITÉ DES FÊTES à la mi-décembre.

Affaire à suivre.....

Dernière minute :

Une salle située à l'école de Moux-en-Morvan a été rénovée et est proposée ponctuellement à l'Association par la municipalité de cette commune.

Un adhérent, guitariste, a émis l'hypothèse de transmettre son art gratuitement à des personnes intéressées pour apprendre.

Afin de mettre en place ce fonctionnement, il serait souhaitable de nous communiquer vos desideratas, votre niveau et vos disponibilités afin que nous formions éventuellement des groupes cohérents par mail à : anoteportee58@gmail.com

Pour intégrer ce groupe, vous devez impérativement posséder une guitare sèche (classique ou folk). Ces séances commenceraient en janvier 2027.

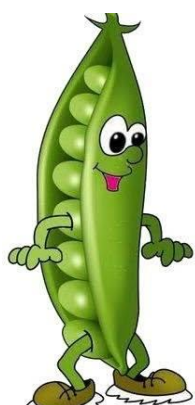
Musicalement
Le secrétaire
Jean-Daniel BOURGAEC



anoteportee58@gmail.com



Le Marché vous accueille sur la place du village
les **vendredis de 17h30 à 19h30**
(ou dans la salle du gîte communal après les vacances de la Toussaint)



- Vous y trouverez toute l'année vos **producteurs locaux** habituels :
- biscuits-barres énergétiques de Benjamin,
 - champignons d'Alexis,
 - cidre et jus de pomme de Maëlle,
 - confitures et crêpes de Marlon en alternance avec les confitures de Frédéric,
 - fromages de brebis de Juliette,
 - fromages de chèvre d'Hélène,
 - herboristerie et cosmétiques naturels de Camille,
 - légumes d'Eric et Céline
 - miel de Jean-Louis,
 - œufs et huiles de Laurent,
 - pain de Fanny,
 - pizzas de Natacha et Thomas
 - viande de poulet de Claire,
 - viande de cochon de Charlotte en alternance avec Vincent.



Et quelques extras et surprises durant l'été :

- biscuits de Sonia,
- livres de Jean-Louis,
- olives de Gaël,
- vin de Thomas,
- stand de l'association Alligny Patrimoine,
- ludothèque ambulante,
- et régulièrement des spectacles prévus ou improvisés !!!



DATES A RETENIR :

Vendredi 31 juillet :

Apéro - Spectacle et Concert avec Radaboom & Kiko Samara
Le principe est simple: des numéros de cirque, un concert live et la présence d'un food truck en mode guinguette avec bar et restauration légère (Spécialités du Morvan).



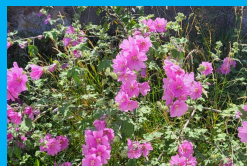
Vendredi 7 août :

Spectacle de la Transverse
et Concert au pub avec « The River Big Band »



Vendredi 30 octobre :

Soirée Halloween au pub avec un concert des « Moon sharp »



De fils en aiguilles

vite! une
petite
laine



Nous sommes toujours fidèles au poste le vendredi de 14h à 17h dans la salle de la Maison des Générations.

Il nous faut avouer qu'avec la canicule nous avons déclaré forfait pour 1 ou 2 après-midis.

Chacune de nous fait ce qui lui plaît.

Nous travaillons aussi pour « Tricotez cœur » à qui nous envoyons régulièrement des colis dans l'année.

A ce sujet nous fabriquons de jolies choses qui seront mises en vente au Marché de Noël afin de nous aider à régler les frais d'envois.

Si vous voulez venir nous retrouver vous serez bien accueillies avec à 16h petits gâteaux et boissons.

A bientôt de vous voir

Pour le mois d'août, repos des aiguilles

Nicole

Rencontres et Loisirs

Encore et toujours le mardi de 14h à 16h à la salle des Générations, nous sommes une bonne dizaine à nous retrouver très régulièrement.

Attention !!!! pas de triches mais des rires. Petit goûter et boissons selon la saison à 16h servis avec amour et tendresse par notre Marco !!

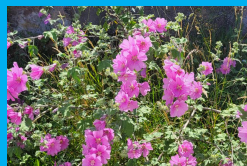
Nous avons même une personne de Saulieu qui vient avec nous toutes les semaines !

Si vous vous sentez seul(e) vous pouvez venir nous rejoindre, passer un bon après-midi avec nous !

Peut-être à bientôt.

Nicole





Musée des Nourrices et des enfants de l'Assistance publique

À l'occasion des **10 ans du musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance publique**, l'année 2026 est placée sous le signe de la transmission : celle de l'Histoire avec un grand H, mais aussi celle, plus intime et plurielle, de nos histoires personnelles.

Une année d'événement à retrouver en bref ci-dessous et sur le site internet www.museedesnourrices.fr

Exposition MEMO par Grégoire B-Thorin, jusqu'au 15 novembre au musée :
Composer une histoire, une vie, à partir d'éléments graphiques... C'est le travail de cet artiste à partir de documents délaissés, oubliés dans les greniers.

Partir en livre - dimanche 19 juillet de 10h30 à 11h30
Venez en famille écouter des histoires ordinaires et extraordinaires, par Izalectures !

Nature en Livre "**Le toucher à l'origine du geste d'écrire : écrire ses origines, entre naissance et filiation**" - dimanche 19 juillet, de 15h30 à 19h - départ de l'église.

Rencontre littéraire avec **Anne-Laure Bondoux** autour de son livre "**Nous traverserons des orages**" - vendredi 24 juillet à 17h30

Hommage à Jean Genet 40 ans après sa disparition - Samedi 1^{er} août à partir de 15h. Départ du musée

La Transverse fait son festival : **Rapprochons-nous** par La mondiale générale - Vendredi 7 août à 19h dans la cour de l'école

Spectacle « **Transmission** » - Vendredi 4 septembre, à 20h à la salle des Fêtes.
Transmission suit une famille à travers 3 générations, des années 1970 à aujourd'hui.

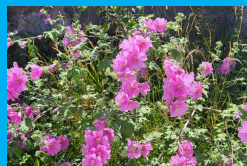
Rencontre littéraire avec Anna Méril, autour de son livre « **les fruits rouges** » - vendredi 11 septembre à 17h30 au musée.

Spectacle « **Expiration** » de et par Léa Minod - vendredi 11 septembre à 19h au musée.

Suivons l'histoire d'une femme, de ses 16 ans à l'approche de la quarantaine, engourdie dans les différentes facettes du couple, jusqu'à ce qu'autre chose vienne bouleverser son inspiration.

Célébration des 10 ans du musée - vendredi 25 et samedi 26 septembre - au musée et à la salle des fêtes

Vendredi 25 : A 16h30 Rencontre littéraire autour de l'ouvrage « **Pas vu Maurice, chronique de l'infraordinaire** »



A 18h Temps convivial et officiel avec celles et ceux qui œuvrent ou ont œuvré pour le musée durant ces 10 dernières années.

A 20 h Spectacle « **La Conférence, ou comment chanter comme les casseroles de ta grand-mère** » - Cie L'armande - vendredi 25 septembre à 20h à la salle des fêtes.

Samedi 26 : Visites guidées, rencontres, tables rondes et conférences pour revenir sur les 10 ans du musée et ses années futures.

Festival des Contes Givrés « **Les Racines Rouges** » - dimanche 4 octobre à 18h à la salle des fêtes. Un père mutique et exilé, une fille qui s'enracine dans les arbres et rêve de sa mère et d'un bouleau qui pleure.

Lecture-spectacle « Les enfants endormis » d'après le roman d'Anthony Passeron par la compagnie des Irréguliers - vendredi 23 octobre à 18h30

Transmettre l'Histoire en milieu scolaire avec Joëlle ALAZARD, présidente de l'association nationale des professeurs d'histoire-géographie. Mardi 27 octobre à 18h à la salle des fêtes.

ESCAPE GAME "Voyage au musée dans 100 ans" - Vendredi 13 novembre. Deux départs : 19h et 20h.

Donnez votre avis sur notre musée !

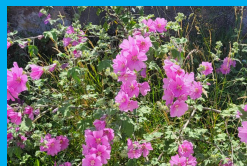
Le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique attache beaucoup d'importance à votre avis ! Nous voulons savoir où nous réussissons bien, où nous pouvons nous améliorer et comment nous pouvons rendre votre expérience au musée aussi agréable que possible. Nous vous demandons donc de remplir notre enquête et de nous aider, que vous soyez déjà venu ou pas.

L'enquête prend environ 8 minutes et est accessible via ce QR code et/ou ce lien : <https://fr.sentomus.eu/2794>



Cette enquête est menée en partenariat avec l'Ecomusée du Morvan. Vous pouvez remplir l'enquête jusqu'au 14 novembre.

Merci d'avance pour vos commentaires !



Les municipalités et le développement communal d'Alligny au XIX^e siècle

Dans les chroniques précédentes, nous avons détaillé la vie municipale à travers les événements révolutionnaires qui se sont terminés par l'arrivée au pouvoir de Napoléon I^{er}. Nous avons cité la prise de fonctions du nouveau maire, **Laurent Primard**, nommé provisoirement, puis maintenu de 1811 à 1815. Il a laissé une trace dans l'histoire locale par son action dans l'affaire du **camp des Latois**, épisode remarquable, lié à la présence sur notre territoire de la **grande route** royale, devenue impériale, passant par Pierre-écrite et Autun. Elle avait été créée par les Etats de Bourgogne vers 1780 et bien qu'elle ait été concurrencée par la route passant par Arnay-le-Duc, son activité était intense depuis la révolution de 1789.

Le maquis des Latois :

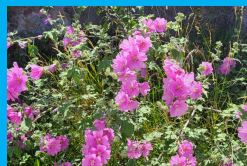
Lors de la **campagne de France (1814)**, où les armées napoléoniennes reculent devant l'envahisseur, elle voit passer des bataillons autrichiens ou prussiens dont certains sont cantonnés à Autun. Alors, suite à une proclamation de l'Empereur début **mars 1814**, il se lève, en plusieurs lieux de France, des **maquis de résistance**.

A Alligny, Laurent Primard, devançant l'ordre impérial, sollicite du sous-préfet l'autorisation de se mettre à la tête de ses administrés. Ce dernier craignant des représailles sur la contrée fait tout pour arrêter le mouvement mais le maire passe outre. Il faut dire que la situation nationale est confuse ; pour certains, la défaite est inéluctable et Louis XVIII, en exil, s'apprête à monter sur le trône de France ; pour d'autres, la défaite est inacceptable et il faut continuer la lutte. Laurent Primard, intrépide, forme donc **un camp aux Latois** (commune de Moux) où il rassemble près de 2000 hommes, encouragé par le curé Claude Rasse dont il avait épousé la nièce. Le lieu est bien choisi : très boisé, proche de la grande route, au carrefour de trois départements. Le 6 mars, ils arrêtent une estafette (cavalier porteur de courrier) et saisissent des dépêches adressées au prince de Liechtenstein. Le sous-préfet, atterré, en réfère à son supérieur car il n'a aucune confiance dans le maire pour diriger des hommes : « *Il est entraîné, dit-il, par un tas de ses administrés dont une grande partie ne jouit pas de la meilleure réputation (...) ce sont des braconniers, voleurs de bois, voleurs de bestiaux...* ». Cependant, les volontaires affluent ; à Chissey, le colonel de la garde républicaine, **Hubinet**, rassemble deux commandos qui réussissent à disperser 30 cavaliers autrichiens cantonnés au château de Lucenay. Aussitôt, le commandant des troupes ennemies cantonnées à Autun envoie 300 cavaliers qui sont massacrés par nos Morvandiaux, embusqués au pont de Souvert à la tombée de la nuit ; seuls quelques hommes réussiront à rentrer à Autun. C'est la stupeur chez nos ennemis qui rassemblent un camp de 4000 hommes près d'Autun. Le 15 mars, le sous-préfet, convaincu, ordonne une levée en masse et confie le commandement au brigadier de Montsauche. Prévenu, Napoléon envoie son chambellan, **Forbin-Janson**, pour coordonner les actions. Il établit son quartier général au presbytère d'Alligny. Bientôt, le maire puis Hubinet se soumettent à Forbin-Janson. Des coups de mains sont lancés pour empêcher les livraisons de vivres aux ennemis. Enfin Forbin-Janson tente une attaque contre le camp d'Autun. C'est un échec. Alors, il se réfugie à Château-Chinon où il apprend la capitulation de Napoléon (**avril 1814**). Les maquisards rentrent chez eux. C'est la fin de l'histoire !

On connaît la suite, Napoléon arrêté est envoyé à l'île d'Elbe et Louis XVIII monte sur le trône : c'est la restauration de la monarchie.

Cependant, à cause de ces événements, nos communes garderont une solide réputation de bonapartisme, déjà visible en 1804 lors du plébiscite en faveur de l'Empereur. Ainsi, lorsque Napoléon regagna Paris par cette route après son évasion de l'île d'Elbe, de nombreux habitants vinrent l'acclamer. A Chissey, il aurait remis la légion d'honneur au curé Rasse (ce qui n'est pas prouvé). A Pierre-écrite, où il pleuvait, il entra au relais pendant qu'on changeait les chevaux et il demanda « *si l'on croyait à la persistance de ce mauvais temps* ». C'était le **16 mars 1815**. Pendant ce temps, à Paris, Louis XVIII prenait le chemin de l'Angleterre. Au mois de juin suivant, Napoléon était définitivement vaincu à Waterloo et Louis XVIII remontait sur le trône qu'il avait quitté 100 jours plus tôt, à l'annonce du retour de l'Empereur !

Cette même année 1815, à Alligny, Laurent Primard est remplacé par **Pierre Beaujard**, plus proche des



idées royalistes que son prédécesseur. Il faut dire que, dans les communes de la taille de la nôtre, pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, sauf pendant la seconde république (1848-1852), **les maires étaient nommés, par le préfet**, parmi les conseillers municipaux élus. C'était, bien sûr, une façon d'éviter les opposants au régime !

Les transports routiers au XIX^e siècle :

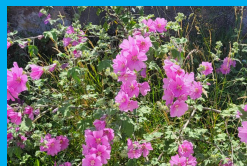
Le nouveau **maire**, Pierre Beaujard, est le **maître de poste du relais de Pierre-écrite** depuis son ouverture en 1790. Il doit donc à présent assumer son mandat de maire tout en gérant son relais qui est une entreprise à part entière. Ce relais est situé au point culminant de tout le trajet de Paris à Lyon par Autun . De nombreuses personnalités s'y sont arrêtées, comme nous le verrons plus loin. Signalons dès maintenant ce que Châteaubriand, se rendant à Rome au printemps 1803, pense de notre région : « *La rapidité de mon voyage m'a bien empêché de jouir de magnifiques campagnes que j'ai parcourues depuis cinq ou six lieues avant Autun (...) je doute que l'Italie nous offre rien de plus beau* ». On ne peut trouver plus bel hommage aux paysages du Morvan !

Arrêtons-nous un instant sur les transports à l'époque et sur l'activité qui règne à Pierre-écrite grâce à ce relais. Le relais précédent est à Saulieu, rue St Saturnin (actuelle rue Danton) et le suivant est à Chissey. Ces relais sont en général distants de 7 lieues (28 km), d'où la légende des bottes de 7 lieues ! ... mais dans les régions accidentées comme la nôtre, ils sont plus rapprochés. Le maître de poste est chargé de fournir des montures fraîches aux « chevaucheurs ». Un **postillon** conduit l'attelage jusqu'au relais suivant où d'autres chevaux sont fournis et il ramène ceux du relais à leur point d'attache. Nous connaissons le nom de quelques-uns de ces hommes employés par Beaujard : Bichet, Grandvaux, Cadet, Morin... ce sont de rudes gaillards exposés aux intempéries en toutes saisons et aux accidents ; ainsi, le 28 octobre 1807 on signale, dans les archives municipales, le décès d'Antoine Grognauld postillon de la diligence (22ans) en la maison du sieur Beaujard. Un autre, originaire de Saint Emiland, meurt « *la roue lui étant passée sur la poitrine* ». Le postillon Granvaux est blessé au bras et à la jambe à Saulieu suite à « *une diligence versée à Saint Saturnin, une roue s'étant cassée* »...

C'est vers cette époque, en effet, qu'apparaissent les **diligences** ; les plus grosses peuvent emporter 21 voyageurs dont trois sur l'impériale, avec le postillon, les autres dans trois compartiments appelés « berlines ». Elles sont tirées par 5 chevaux, peuvent peser 5 tonnes et n'atteignent pas 10 km/h au grand trot (le galop leur est interdit).

Il y a aussi les **malles-poste** qui sont de « *solides voitures jaunes à quatre roues, bâchées de cuir, avec trois places dans le « coupé » plus un siège dans le « cabriolet* », à côté du cocher, et un vaste coffre derrière le coupé destiné à la poste ». Elles ne peuvent donc transporter que quelques personnes, des privilégiés, car le prix du voyage est très élevé, étant plus rapide. La loi précisait que « *leur marche ne sera interrompue ni jour ni nuit que le temps nécessaire pour l'exécution du service* » et qu'on ne doit pas « *admettre de voyageurs atteints de maladies ou d'infirmités qui seraient de nature à ralentir la marche* ». Voici l'avis de V.Hugo en 1834, sur ce mode de transport : « *Je suis encore tout étourdi de trois nuits de malle-poste, sans compter les jours. Trois nuits à grands coups de fouet, à franc-étrier, sans boire ni manger ni respirer à peine, avec quatre diabesses de roues qui mangent les lieues quatre à quatre...* » A ce train d'enfer, on arrive à dépasser 13 km/h !

Les autres véhicules sont les voitures privées : calèches, berlines, limonaires, cabriolets, chars à bancs... Le trafic est intense ; dans le **seul mois de septembre 1816**, on a enregistré **123 passages** de toutes ces voitures , 57 dans la direction de Saulieu, 66 vers Chissey, et les gains ne cessent d'augmenter : à partir de 1820, ils oscillent entre 7 000 et 8 000 F. par an. Cependant les frais de gestion sont importants. La prospérité du relais est encore accentuée lorsque l'administration, en **1827**, attribue à notre route le privilège du **service de la poste**. Malheureusement, ce privilège ne durera que deux ans puisqu'en **1829**, il est aussi accordé à la **route d'Arnay**. Ces deux années constituent l'apogée du trafic sur notre route : il ne passe pas moins de 50 voitures **par mois**, et souvent entre 60 et 70, alors qu'à Arnay on en a compté 492 dans l'année 1830. Les gains de notre relais atteignent 11 324 f. en 1829. C'est alors que la concurrence se déchaîne : le 12 janvier 1830, le maître de poste écrit : « *Une dame et sa femme de chambre ont été forcées par le Russe (sans doute un postillon de Saulieu) de passer par Arnay et obligées de crier pour revenir par notre route* ». Le 16 mai 1830 un certain M. Baron se plaint d'avoir été



« *tourmenté par Bastien* » parce qu'il voulait passer par Pierre-écrite... Notre relais résiste jusqu'au **1^{er} août 1835**. Dans les sept premiers mois de cette année-là il est encore passé 419 voitures. Mais hélas, ce jour-là, le maître de poste écrit : « *La malle poste a été enlevée à la route d'Autun par l'injustice et l'entêtement du ministre des finances Human* ». Tout le service postal passe donc maintenant par Arnay-le-Duc et il s'ensuit un lent déclin du trafic jusqu'en **1851** où Jean Hilaire Beaujard, fils de Pierre, cesse l'exploitation. La **ligne de poste** de Paris à Lyon par la route **sera fermée en 1872**, entraînant la fermeture du relais de Saulieu. L'année suivante le train arrive à Avallon !

Pendant plus d'un demi-siècle, donc, il a régné une intense activité à Pierre-écrite et les hôtes les plus illustres s'y sont arrêtés ; des écrivains : A. Dumas, Stendhal, Mérimée, V. Hugo, le peintre Ingres... ; des nobles : la duchesse de Berry en octobre 1829 ; le Duc d'Orléans allant puis revenant d'Alger en 1835 (l'Algérie a été conquise en 1830 et cette année-là on note le passage de M. de Bourmont portant les drapeaux d'Alger à Paris) ; le Dey d'Alger en 1831 ; la reine d'Espagne ; des militaires : en 1848, le Général Changarnier allant prendre le gouvernement de l'Algérie ... Des convois funèbres aussi s'arrêtent pour relayer : en avril 1829, le corps de l'évêque d'Autun mort à Paris ; en 1837, le convoi funèbre du Général Danrémont « *mort à la prise de Constantine et ramené par son aide de camp, un officier, un sous-officier, un ecclésiastique* ».

On imagine l'intérêt que pouvaient constituer ces passages pour les habitants de la contrée !

La vie de la commune au cours du XIX^e siècle :

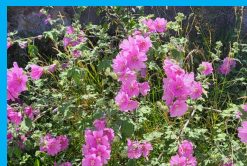
A cette époque, on note toujours l'importance de l'Eglise : l'enseignement, en particulier, en dépend encore jusqu'aux lois de J. Ferry. De 1809 à 1905, il n'y a **pas de séparation de l'Eglise et de l'État** : à côté du **conseil municipal**, existe le **conseil de fabrique**, où siègent le maire, le curé et 5 à 9 membres élus. Il gère les fonds nécessaires à l'entretien et à la construction des édifices religieux ainsi que le mobilier. Or, pendant ce siècle, beaucoup de travaux vont concerner l'église, trop petite pour la population, mais aussi les bâtiments scolaires et la maison commune qui n'existe pas encore.

Le mandat municipal de Pierre Beaujard se termine le 30 novembre 1827 ; son fils **Jean Hilaire Beaujard** lui succède. La population de la commune d'Alligny, recensée en **1820**, compte **2469 hbts**. Une trentaine de chefs de familles sont agriculteurs mais de conditions très différentes : métayers, laboureurs, manouvriers, journaliers. On compte aussi de nombreux artisans : 3 maréchaux-ferrants, 3 charrons, 5 maçons, 1 tisserand ; 3 meuniers, 1 huilier, 4 gardes forestiers et ... 14 aubergistes ou cabaretiers dont 5 au bourg, 4 à Pierre-écrite, 2 à Fétigny, 1 à Reglois, 1 à La Ferrière et 1 à Jarnoy !

Un nouveau curé est arrivé en 1824, l'abbé Pillien, dont le ministère va durer 55 ans ! C'est un homme volontaire, opiniâtre qui ne ménage pas ses peines. Dès 1825, il fait réparer la croix qui est aujourd'hui près du pont et qui avait été brisée à la révolution et il en fait placer une nouvelle sur le Terreau Bruneau. Deux croix y seront ajoutées en 1839 ; c'est pourquoi on appellera cette colline : le calvaire.

A la mairie, le mandat de Jean Hilaire Beaujard se termine l'année de la révolution de **1830**. Le 7 octobre, c'est **Claude Cortet**, agriculteur à Bazolle, qui lui succède. Dans les années qui suivent, on agrandit d'un quart le cimetière qui entoure l'église et qui est clos par des pierres dressées souvent renversées ! Bientôt aussi commence la construction du pont sur la rivière. En effet, la route qui conduisait à Saulieu par Beaumont et à Autun par Reglois franchissait la rivière à gué, et un petit pont, à l'emplacement de la passerelle actuelle, permettait aux piétons de passer. Le grand pont, achevé en 1833, représentait un travail important. Voici la description qu'en fait J.Bruley : « *...construit en pierre de taille de granit et moellons équarris. Pont à trois arches de plein cintre, tablier en léger dos d'âne, parquet bordé de chasse-roues* ». Cet auteur ajoute : « *... pour ses étrennes, le pont fut arrosé de si belle façon que de mémoire d'homme on n'avait jamais vu une si grande quantité d'eau ...elle envahit les maisons du bas d'Alligny jusqu'au pied du cimetière qui, alors, entourait l'église* ». L'année suivante, a lieu une découverte importante pour la connaissance de l'histoire d'Alligny : dans « la queue du Creuzet » près de Grand Bazolle, on découvre 3 sarcophages contenant chacun 2 squelettes, avec une épée dans l'un d'eux et, un peu plus loin, une fosse commune dallée. Ces vestiges apparaissent comme datant du Haut Moyen-âge, ce qui montrerait que le village, à l'origine, se trouvait près de cet endroit. Il est dommage que de plus amples investigations n'aient pas été faites...

L'église du village est toujours le seul bâtiment public où l'on peut se réunir. Aussi, la question de son



agrandissement en raison de la nombreuse population revient périodiquement à l'ordre du jour.

Un premier projet d'agrandissement voit le jour mais « *la commune étant dans un état de gêne avant pendant et après la Révolution de 1830* », le prêtre et la commune ouvrent une souscription le 1^{er} juin 1835. On sollicite jusqu'à la Reine des français, épouse de Louis-Philippe, car il faut trouver 3 633 f, montant du devis établi par le maître ouvrier Jean Bourgeois. En réalité, le coût s'élèvera à 7 000 f... Il s'agit, en effet, de repousser les murs de la nef pour ajouter deux bas-côtés de 3 mètres de largeur en gagnant sur le cimetière. Il faut, bien sûr, refaire toute la toiture et c'est de cette époque que datent les piliers en coeur de chêne, qui apparaissent aujourd'hui, et qui soutiennent celle-ci. L'inauguration a lieu le **13 novembre 1842**.

Entre temps, à la fonction de maire, Claude Cortet a été remplacé par son prédécesseur, **Jean Hilaire Beaujard**, en **1839**. Dans ces années-là, deux faits divers ont frappé la population. En 1840, à La Chapelle St Franchy (hameau aujourd'hui disparu), au cours d'une querelle de famille concernant un héritage, un certain Jean Boire blesse son frère d'un coup de fusil à la cuisse. La justice s'est montrée intraitable : 15 ans de bagne à Toulon ! En 1842, on a eu à déplorer la noyade d'un enfant de 11 ans, Claude Lepage, à l'étang du Chapitre, près de La Serrée. Peu de temps après l'étang a été asséché.

Cette même année **1842**, dans la commune, a eu lieu une opération fondamentale : **l'établissement du premier cadastre** officiel qu'on appelle « cadastre napoléonien » car il a été commencé, en France, sous l'Empire ; mais cette opération, colossale a duré de longues années. Ces plans détaillés sont encore consultés aujourd'hui, par exemple par les géomètres et les notaires. La surface du territoire est arrêtée à 4 885 ha et il est notable que la surface des bois n'est que de 776 ha, alors qu'aujourd'hui, elle dépasse 2000 ha. En effet, vu les faibles rendements et la nombreuse population, on consacre, à l'époque, le maximum de surface à l'agriculture. L'exemple des pommes de terre est parlant : à la fin du Second Empire, on en cultive 540 ha dans notre commune.

En 1844, nouveau changement de maire : c'est **Claude Cortet** qui est renommé à la place de Jean Hilaire Beaujard... Nous n'avons pas trouvé l'explication de cette valse hésitation !!! A cette époque la mairie est au château car le maire en est locataire.

La question de l'enseignement :

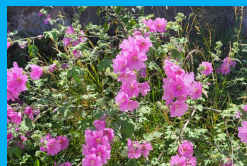
En 1845, meurt la Comtesse de Sérent, fille du dernier seigneur Louis de Choiseul, qui possède la plus grande partie de ses biens. Peu d'années auparavant elle a décidé de faire construire « *un établissement destiné à l'éducation des filles et au soin des malades* ». Cette construction a commencé en 1844, au nord et à côté de l'église ; on a craint que le décès ne remette en question cette décision. Mais ses héritiers ont confirmé son intention. C'est ainsi qu'en **août 1847 l'école de filles** a ouvert ses portes sous la direction de 3 religieuses. Cependant, il n'existe rien de semblable pour les garçons. Le conseil municipal recherche depuis plusieurs années un terrain pour édifier un immeuble destiné à **l'école de garçons et à la mairie**. Il est trouvé fin 1844 pour la somme de 1600 F et l'école-mairie est terminée en 1851. Le bâtiment de l'époque est limité par les deux escaliers, la partie du secrétariat actuel n'existe pas encore.

Sur le plan politique, **la Révolution de février 1848**, proclame la République mais celle-ci n'a eu qu'une brève existence. La peur des « rouges » amène les « réactionnaires » au pouvoir. L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte (neveu de Napoléon premier) à la Présidence de la République, entraîne le vote de la loi Falloux (1850) qui place les écoles primaires sous la surveillance du clergé. Enfin, par le coup d'état du 2 décembre 1851, Napoléon III inaugure le second Empire, soutenu par un plébiscite écrasant. A Alligny, dès 1848, les bonapartistes triomphent : **Eugène de Chambure** est élu au conseil général tandis que le nouveau maire **Jean Cortet** succède à son père Claude. Le plébiscite de 1851 donne, ici aussi, une écrasante majorité à N. III.

L'école de garçons construite, il faut trouver des enseignants : 3 religieux sont envoyés en avril **1852**, grâce au vote de 1 500 F du conseil municipal, le mobilier étant payé par M. de Chambure, M. le curé et les héritiers de Mme de Sérent. Ces religieux enseigneront jusqu'en 1865 où un instituteur public (mais non laïc) est nommé.

Les évolutions de la fin du siècle :

La taille de l'église, l'état du presbytère et la dimension du cimetière sont toujours des questions qui



préoccupent. Dès 1850, le presbytère a été agrandi de deux chambres pour loger le vicaire. C'est l'époque où la population d'Alligny est à son **apogée** avec **près de 2 800 hbts**. Ainsi, en 1852, un nouvel agrandissement de l'église est réalisé : nef et bas-côtés sont prolongés vers l'ouest de 3,33 m en repoussant le chemin. Cette fois, on a fait appel à l'Empereur lui-même pour une subvention. L'église étant agrandie, il fallait la doter d'un ensemble de cloches en rapport ! En effet, depuis la Révolution, elle n'avait gardé que la plus grosse (Marie-Jeanne). Le maire conclut un marché avec un fondeur de Haute-Marne qui vient fondre sur place, en 1856, une cloche de 486 kg, baptisée Marie-Césarine. Un défaut ayant été détecté, on fait fondre la 3^e cloche, en 1864, chez un fondeur de Metz. Elle s'appelle Marie-Louise et pèse 408 kg.

Pour des raisons de place mais aussi d'hygiène publique, on s'attaque à la question du **cimetière** : il ne s'agit plus d'agrandissement mais de transfert... Un terrain est acheté au Champ de Lavert à M.M. Boisseau et Marchand en 1859 et les familles elles-mêmes se sont chargées de relever les corps et de les transférer dans le nouveau cimetière, en 1865/66. On a rassemblé les ossements restants dans un ossuaire.

Signalons encore quelques faits divers : la construction du moulin des Chaumes en 1852 ; la découverte, en 1856, des restes d'une femme au lieu-dit « la femme morte » confirmant un bruit qui courait depuis le XVIII^e siècle ; en 1860, la découverte de la stèle de la Serrée par Jean Choureau. Cette même année, la reconstruction du château de la Chaux, suivie par l'élévation de la tour de Chambure au point culminant de la commune en 1869.

Après la chute de l'Empire, **cinq maires** se succèdent jusqu'au début du XX^e siècle : **Jacques Bizot** de la Ferrière (1870-1874), **Jean Claude Cortet** (1874-1881) qui est aussi conseiller d'arrondissement, **Jean Poulin** de Marnay (1881-1893), **Michel Joseph** de Jarnoy (1893-1896), **Claude Caillot**, dernier maire du XIX^e siècle et premier du XX^e siècle. Durant cette période, on a construit le lavoir du bourg (1871), le premier bureau de poste a été ouvert, en 1875, dans l'immeuble qui a hébergé, quelques années après, la pharmacie. A partir des lois de Jules Ferry (1881/82) on ouvre des écoles **publiques laïques** : en 1883, une école de filles au bourg et une école mixte à Pierre-écrite dans une maison louée. A Fétigny, une école a fonctionné par intermittence au cours du siècle et quelque temps dans un local loué aux Prés, mais en 1897 on construit l'école mixte et laïque qui est aujourd'hui une habitation privée ; cette même année, on agrandit d'un tiers l'école-mairie du bourg. Une autre école a été ouverte aux Rousselots en 1891, le long de la route départementale.

En 1889, les fours à chaux et la tuilerie de Pensières s'arrêtent et, en 1893, une scierie s'ouvre à Fétigny. L'année précédente, un événement insolite s'est produit à Marnay : l'atterrissage d'un ballon, portant trois passagers ; il se rendait en Belgique, depuis Paris, et avait été poussé par des vents contraires !

Mais le grand événement du début du nouveau siècle (1901) est **l'arrivée du tacot de Nevers** qui atteindra **Saulieu deux ans plus tard**. On entre dans une nouvelle ère !

Ainsi se termine cette série de chroniques dont le but était de mieux faire connaître l'histoire de notre village et de ses responsables, au cours du XIX^e siècle ; depuis la Révolution de 1789 jusqu'aux premières années du XX^e.

Jean-Pierre CORTET

Sources : - Monographie d'Alligny-en-Morvan - J. Bruneau – 1905.

- Dans l'ombre du Morvan – L. Charraut – 1933.

- Paysans et notables du Morvan au XIX^e siècle – M. Vigreux – 1987.

- Le canton de Montsauche en 1900 à travers les cartes postales – J. Bruley – 1986.

- Registres de délibérations de la commune au XIX^e siècle. (Archives départementales)

- « Ce que disent les routes » Chronique d'A. Billy – 1957.

- Bulletin n°12 de l'Association des amis du vieux Saulieu – 1999